



Familiers ou insolites
Beaumont

(Puy-de-Dôme)

Quelques objets d'art et d'histoire

Préface

Voici donc le sixième ouvrage* de valorisation de notre ville. Il s'agit cette fois-ci de faire connaître quelques objets appartenant à notre mémoire collective.

Beaumont est imprégné de son histoire, depuis avant l'Antiquité jusqu'à nos jours (1 et 2). Beaumont vit en harmonie avec son environnement et sa situation géographique, depuis le bois de la châtaigneraie jusqu'à la vallée de l'Artière (3 et 4). Beaumont est dynamisé par la diversité de sa population (5).

Et Beaumont possède de nombreux objets mobiliers témoins du passé. C'est le thème de ce nouvel ouvrage de valorisation de notre patrimoine.

Ainsi, nos concitoyens habitant Beaumont, mais aussi au-delà, curieux et touristes, pourront regarder notre cité avec un œil neuf et fiers des richesses qui sont ici présentées.

Cette mise en valeur vient donc en complément des efforts faits pour une ville de qualité, solidaire et durable.

Merci à tous ceux qui ont contribué à ce travail, et en particulier un grand merci à Christophe LAURENT qui sait conjuguer exigence scientifique et savoir-faire de vulgarisation.

François Saint-André,

Maire de Beaumont,

Vice-président de Clermont Communauté



En couverture :

Défilé à Beaumont, vers 1937, devant le café-restaurant *Les Tilleuls* (vers l'actuel n° 9 de l'avenue Leclerc), à l'occasion d'une cérémonie ou d'une manifestation, avec au centre le drapeau beaumontois de la II^e République (voir page 13), et à l'arrière plusieurs drapeaux dont ceux du Parti communiste français et du Comité Amsterdam-Pleyel. Phot. A. Breuly, coll. privée Guy Pachon.

Sommaire

1 ~ Si les objets pouvaient parler	page 1
2 ~ La Vierge de Pitié	page 2
3 ~ Les signatures des dernières sœurs	page 5
4 ~ La Croix neuve	page 6
5 ~ Les verrières de Saint-Pierre	page 8
6 ~ La bannière de Notre-Dame	page 10
7 ~ Trois drapeaux tricolores	page 13
8 ~ La balte de l'empereur	page 18
9 ~ La pompe à incendie	page 20
10 ~ La bannière de l'Union musicale	page 21
11 ~ Des monuments contre l'oubli	page 22
12 ~ Une sculpture urbaine	page 24

* Brochures disponibles gratuitement à l'Hôtel de ville de Beaumont :

- 1 - Du village à la ville, Beaumont, Histoire et patrimoine (épuisé) ;
- 2 - L'abbaye Saint-Pierre de Beaumont, Une communauté de religieuses bénédictines du Moyen Âge à 1792 ;
- 3 - Le Chemin Vert, Beaumont, Un regard singulier ;
- 4 - Les mémoires de l'eau, Beaumont, Hydrogéologie, hydrologie et hydraulique ;
- 5 - Un siècle en paroles, Beaumont, Souvenirs d'habitants, 1910-2010.



Photographie de groupe de la société beaumontoise *L'Union musicale*, avec sa bannière (voir page 21), vers 1925. Phot. A. Breuly, don de Joseph Albaret, Arch. mun. de Beaumont.

Si les objets pouvaient parler ~ 1

Produits inanimés de l'humanité, témoins ou acteurs des moments de la vie personnelle ou collective, que d'histoires raconteraient-ils !

Un vaste champ d'investigation

Aujourd'hui, la notion de patrimoine semble pouvoir s'appliquer à toute la production humaine, des temps les plus reculés jusqu'à notre époque. Parmi cet innombrable ensemble, toutes sortes d'objets peuvent être classés au sein du patrimoine mobilier historique et artistique. Un outil en pierre mis au jour par les archéologues, une serpette de vigneron, une croix de chemin, un document d'archives : même limités à la seule commune de Beaumont, les exemples s'avèrent multiples. Chaque objet dépend d'un contexte particulier, tant par ses modes de fabrication que pour son utilité matérielle, son importance économique, sa signification culturelle, son appropriation sociale. Et encore ne faut-il pas oublier la fluctuation des valeurs reconnues collectivement à un objet en fonction de la chronologie et des évolutions sociales. Aussi incomplète soit-elle, cette définition du champ d'investigation montre l'ampleur de la problématique !

Certaines communes, au prix d'enquêtes longues et coûteuses, ont réalisé un inventaire « exhaustif » de leurs richesses culturelles. À l'échelle nationale, des Services régionaux de l'Inventaire recensent, étudient et font connaître les éléments du patrimoine. Mais la tâche s'avère immense et ressemble au tonneau des Danaïdes.

Pas moins de 37 statues religieuses sont exposées à l'intérieur de l'église Saint-Pierre de Beaumont, et une autre se trouve à l'extérieur. En outre, cet édifice renferme des dalles funéraires, des vitraux, des vases et linges liturgiques, des stalles et des tableaux, etc. Une brochure ne suffirait donc pas à épuiser cet unique sujet, et elle présenterait l'aspect indésirable d'un catalogue d'objets.

Le fleuron en forme de pointe de lance et au caisson marqué « RF » accompagnant



Un héritage justement apprécié

Il importe aussi de relativiser l'importance du patrimoine mobilier local sous peine de succomber à l'esprit de clocher. Pour autant, il ne faut pas le dédaigner au risque de favoriser sa disparition. Son évaluation ne peut procéder que d'une analyse scientifique. Les questions s'avèrent alors très nombreuses. L'étude d'un objet comporte par exemple son identification précise, la prise de ses dimensions, l'examen de ses matériaux, la compréhension de ses modes de fabrication, la recherche de ses sites de production, de son ou de ses auteurs, du ou des commanditaires, du ou des propriétaires et lieux de conservation successifs. La datation peut entre autres s'appuyer sur des comparaisons stylistiques, sur des textes, sur des sciences auxiliaires. Il faut aussi prendre en compte les éventuelles modifications, altérations et restaurations. L'iconographie, les valeurs vénales et idéologiques ne comptent pas moins. En résumé, quel bel objet d'étude que chaque objet étudié !

Par son profil, cette brochure ne peut prétendre à semblable ambition, même en ayant limité le nombre des sujets. Leur sélection ne doit pourtant rien au hasard. Il fallait trouver un équilibre entre de multiples paramètres pour espérer retenir l'attention de différents publics. Ainsi, la notion d'héritage devrait finalement l'emporter. Au-delà de leur aspect esthétique, la plupart des objets présentés à la suite ont porté des valeurs. En tant que symboles, ils fédèrent des individus, servent d'intercesseurs, incarnent des idées et des identités. Une sociabilité s'organisa autour d'eux. Ils sont les témoins matériels d'une richesse humaine qui doit être perpétuée par la transmission intergénérationnelle de ce patrimoine.

le drapeau beaumontois de la II^e République (lire p. 13), laiton, 12,5 x 35 cm.

2~La Vierge de Pitié

Conservée dans l'église Saint-Pierre, la statue de la Vierge de Pitié est une œuvre d'une rare qualité. Elle offre l'avantage d'être plausiblement datée.

Mue par une pieuse dévotion

Le 6 janvier 1483*, Gabrielle de La Rochette, religieuse de l'abbaye de Beaumont, fit rédiger un acte notarié. Mue par « une pieuse dévotion envers la glorieuse Vierge Marie », elle avait fondé peu auparavant un autel dans l'église Saint-Pierre en l'honneur de la Vierge. Par l'acte précité, elle institua une vicairie pour desservir à perpétuité ce nouvel autel. Son desservant (le vicaire) devait célébrer chaque semaine une messe pour la Vierge à l'intention de la fondatrice puis, après le trépas de celle-ci, une messe de *Requiem* ou des défunts. Dame Gabrielle affecta à la vicairie des revenus perçus sur l'exploitation de terres afin de rémunérer le vicaire et ses successeurs. Le document spécifiait également qu'après le décès de la fondatrice, les offrandes faites en faveur de la « représentation de ladite Vierge Marie de Pitié » appartiendraient à la sacristaine de l'abbaye.

L'acte notarié est en latin médiéval : dans le passage « *ymaginis dicte beate Marie de pietate* » (« représentation de ladite Vierge Marie de Pitié »), le mot « *ymaginis* » (du latin *imago*) peut désigner un tableau ou une sculpture.

* Le document porte la date du 6 janvier 1482. Selon l'usage régional, jusqu'en 1582, le calendrier change d'année à l'Annonciation (25 mars). Pour les dates comprises entre le 1^{er} janvier et le 24 mars, il faut en conséquence ajouter une unité au millésime (an de l'incarnation), donc ici le 6 janvier 1483.

Ici, de toute évidence, il désigne la statue de la Vierge de Pitié encore visible dans l'église Saint-Pierre. En janvier 1483, cette œuvre était donc soit déjà en place depuis peu, soit commandée et bientôt livrée. La clause relative aux offrandes n'aurait eu aucune raison d'être sans l'existence de la « représentation ». Comme au pied de la statue, dans un phylactère est inscrit « G. de la Rochete » en lettres « gothiques », son identification et sa datation paraissent assurées.

La commanditaire et sa famille

Ainsi datée, la statue se présente par ses caractéristiques comme une œuvre de tout premier plan.

Il semble évident qu'elle ne fut pas exécutée localement. Mais, en l'état des connaissances, aucune attribution précise ne peut être avancée. Il est possible néanmoins d'affirmer que Dame Gabrielle fit appel à l'un des plus talentueux sculpteurs actifs en France à ce moment.

La commanditaire était d'un rang aristocratique assez élevé. Elle prit soin de faire reproduire sur la statue les armoiries couplées de ses familles



Statue Notre-Dame de Pitié, pierre calcaire peinte et dorée, base 30 x 87 cm, hauteur 94 cm.

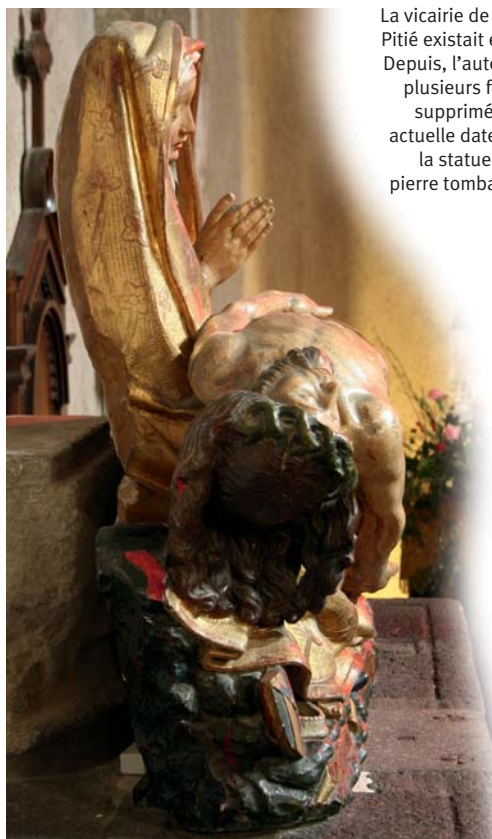
paternelles et maternelles, les Bohenc et les Cassinel. Sa mère, Gérarde de Cassinel, fut une des filles d'honneur de la reine Isabeau de Bavière, mais aussi la maîtresse de Louis de France, duc de Guyenne, cinquième fils décédé en 1415 du roi Charles VI. Veuve de Bertrand de Rochefort, Gérarde épousa Antoine II de Bohenc, seigneur de La Rochette (Estandeuil, Puy-de-Dôme). Louis de Bohenc, oncle de Gabrielle, fut capitaine du château du Louvre et maître d'hôtel du duc Charles de Bourbon. Ainsi, par ses liens familiaux et sa fortune, Gabrielle de La Rochette disposait des moyens pour passer commande à un atelier renommé de sculpture. À cette époque, dans le royaume de France, ce type d'atelier se rencontrait notamment dans l'entourage de la cour royale et de la brillante cour ducal des Bourbons. Le célèbre sculpteur Michel Colombe séjourna par exemple auprès de la cour des Bourbons en 1484 et vers 1485-1488.

Voyez s'il est douleur pareille à la mienne

Les premières Vierge de Pitié furent représentées au début du XIV^e siècle. Ce sujet ne provient ni des Évangiles ni du culte officiel, mais d'un imaginaire mystique pétri d'émotion. Le corps de Jésus, à l'instant décloqué de la croix, repose sur les genoux de sa mère éplorée. Ce thème profondément humain permet de manifester des sentiments. Le Christ paraît plus proche au cœur des fidèles que dressé sur l'instrument du supplice.

La statue beaumontoise, par sa composition pyramidale, privilégie la vue de face. Elle devait être non seulement posée sur son autel mais aussi appliquée (contre un mur ou autre). Aujourd'hui, après plusieurs déplacements, elle présente à l'arrière un évidement.

Marie porte une robe. Elle est chaussée de poulaines à bout pointu typiques du XV^e siècle. Une guimpe couvre sa gorge et entoure son visage en dissimulant la chevelure. De petites côtes bordent le bas de la guimpe et la partie frontale. Un premier voile forme au-dessus du front une sorte d'accolade. Un second voile couvre la tête, le dos et une partie des bras. La Vierge est assise sur l'un des rochers du Golgotha, et cette position accroît l'ampleur de la robe et du second voile. Le sculpteur a multiplié les drapés souples, mais il s'est gardé de leur donner un caractère invraisemblable. Le visage juvénile de la Vierge domine la composition. Il exprime une profonde tristesse sans pathos. Marie ne touche pas le corps de son fils. Elle prie, les mains jointes, au-dessus du corps de Jésus qui s'apparente ainsi à une sainte table. La scène exalte la force morale et exemplaire d'une mère soutenue par la foi.



La vicairie de Notre-Dame de Pitié existait encore en 1788. Depuis, l'autel a été déplacé plusieurs fois avant d'être supprimé. La disposition actuelle date du XX^e siècle ; la statue repose sur une pierre tombale réemployée.



Sur l'écu, les armoiries des Bohenc sont représentées dans la moitié gauche, celles des Cassinel à droite. Le maxillaire inférieur symbolise le Golgotha (un crâne se trouve aux pieds du Christ), le phylactère porte l'inscription « G. de La Rochete ». À côté, l'inscription « N^{re} D^{me} de Pitié » date vraisemblablement de la première moitié du XX^e siècle.

Un naturalisme se délivrant des conventions

Le corps dénudé du Christ se détache sur les drapés. Jésus porte la barbe, ses traits sont marqués par le supplice mais non défigurés. Son abondante chevelure est serrée par la couronne d'épines. Sa tête et ses pieds semblent ne prendre aucun appui. La main gauche repose sur le *perizonium* (pagne de pureté). Le bras droit – dont la main a été restaurée – penche devant les jambes de Marie. La rigidité du corps supplicé est rendue sans excès : la justesse des proportions, des attaches et des modelés des muscles témoignent d'une volonté de naturalisme procédant de connaissances anatomiques. En revanche, la représentation du sang s'écoulant des blessures reste conventionnelle, comme l'est celle de la marque des clous perçant les paumes et non les poignets comme la vérité l'exigerait.

Aucune ornementation ne concurrence les reliefs sculpturaux de la statue. Toutefois, les vêtements de la Vierge ont fait l'objet d'une réparation : ils sont ornés de fleurs sur tige et d'un fin réseau linéaire sculpté « au tremblé ». La chevelure du Christ se terminant par des points enroulés procède d'un goût pour la joliesse. Recouverte d'un apprêt, la sculpture est vivement colorée. Outre la carnation de Marie et de Jésus, des pigments blancs, rouges, marrons, bleus et verts ont été employés. La robe, le second voile de la Vierge et le *perizonium* sont dorés à la feuille. Sur les parties les plus usées apparaît le rouge rouille des dernières couches de l'apprêt. Mais la dorure et les couleurs souvent repeintes ne sont certainement pas toutes d'origine. Traditionnellement, la Vierge porte des vêtements rouges et bleus. La statue beaumontoise présentait peut-être ces coloris, à moins qu'en référence aux habits des religieuses, le noir n'eût été préféré.

Malgré ses modestes dimensions, la Vierge de Pitié de Beaumont possède une forte présence. Elle se distingue par son caractère assez naturaliste et sa composition équilibrée. Elle offre des rapports de proportion vraisemblables entre Jésus et Marie, même si la dépouille du fils adulte ne peut raisonnablement pas tenir ainsi sur les genoux de sa mère sans glisser. La construction pyramidale, le jeu vigoureux des drapés, les modelés du corps du Christ et du visage de la Vierge sont autant de qualités. Par sa datation et ses particularités, cette statue est une œuvre précoce dans le processus de transition entre la sculpture gothique flamboyante et la sculpture Renaissance.



© KIK - IRPA, Bruxelles

Parmi la collection d'œuvres conservée dans l'église Saint-Pierre se trouvent trois statues qui sont avec certitude des Vierges « en majesté ». De ce type antérieur, où la Vierge est assise et tient sur ses genoux son jeune fils, dérive peut-être la posture de la Vierge de Pitié par simple substitution du Crucifié à l'Enfant.

La statue dite de « Notre-Dame de la Rivière » (photographie ci-dessus) daterait du XIV^e siècle. En bois, plusieurs fois repeinte puis décapée, elle porte les vestiges d'une ancienne polychromie. Dérobée en 2008 puis retrouvée en Belgique, elle devrait bientôt être restituée à la commune de Beaumont. Le bras droit de l'Enfant – qui s'est détaché après le vol – sera au préalable refixé.

Les signatures des dernières sœurs ~3

220 ans après la fermeture de l'abbaye Saint-Pierre de Beaumont, il reste peu de traces directes de l'existence physique des dernières religieuses.

Sortir ou rester

Les documents écrits sont des objets sans lesquels l'histoire n'existerait pas. Le récent tri des archives communales beaumontaises a permis de mettre au jour une trentaine de feuillets manuscrits datant de la Révolution française. L'un d'eux porte les signatures des dernières religieuses de l'abbaye de Beaumont.

Le 13 février 1790, l'Assemblée nationale mit fin aux ordres monastiques. Dans les deux années qui suivirent, des lois et des décrets réglèrent les modalités de cette suppression. En exécution de l'un de ces textes, le procureur de la commune de Beaumont et des officiers municipaux se rendirent le 15 janvier 1791 au parloir de l'abbaye Saint-Pierre. Ils avaient pour mission de dresser la liste des religieuses présentes, de savoir si elles souhaitaient sortir du couvent ou si elles préféraient continuer encore quelque temps la vie commune, enfin de faire élire une nouvelle abbesse. Onze moniales se firent connaître : Marie-Victoire de Lentilhac-Sédières, Jeanne du Faud (sœur de sainte Mathilde), Anne Veisset (sœur de saint Bernard), Louise d'Alexandre (sœur de sainte Agathe), Anne Veisset (sœur de saint Paul), Antoinette Depareille (sœur du cœur de Jésus), Anne Grand Pré (sœur de saint Maur), Françoise Gras (sœur de sainte Cécile), Marie-Jeanne Depannevers (sœur de saint Benoît), Marie Vergneaud (sœur de saint Hilaire), et Claudine Jarry (sœur Marthe). Les dix premières étaient des religieuses professes (elles avaient fait

profession de foi), la dernière était une sœur converse (elle n'avait pas prononcé de vœu monastique). Seule Françoise Gras déclara vouloir quitter l'abbaye et ne reparut pas. Marie-Victoire de Lentilhac-Sédières, abbesse depuis 1768, fut réélue à cette fonction. Les moniales qui restèrent dans le couvent signèrent le document rédigé par le procureur, à l'exception de Claudine Jarry qui affirma ne pas savoir signer.

Un inventaire également conservé aux archives de Beaumont donne à la date du 23 août 1792 l'âge des dix dernières sœurs. Les trois plus jeunes, Marie Vergneaud, Marie-Jeanne Depannevers et Antoinette Depareille avaient respectivement 35, 37 et 51 ans. Marie-Victoire de Lentilhac-Sédières, Louise d'Alexandre, Anne Grand Pré et la première Anne Veisset étaient âgées de 63 ans, Claudine Jarry avait 65 ans, Jeanne Dufaud 66 ans et la seconde Anne Veisset 68 ans. L'âge indiqué pouvait être inexact. Par exemple, l'abbesse (baptisée le 7 novembre 1726 à Champagnac-la-Noaille et décédée le 15 novembre 1793 à Clermont-Ferrand), avait en réalité 65 ans à la date du 23 août 1792. Mais de toute évidence, la communauté peinait à se renouveler, même si les novices et les plus jeunes religieuses avaient peut-être quitté l'abbaye dès 1790 dans l'espoir de recommencer leur vie en s'émancipant.

Finalement, les ultimes moniales sortirent définitivement du couvent les 14 et 15 septembre 1792. Le mobilier fut vendu le 13 octobre suivant, et les bâtiments conventuels le 26 novembre 1792.

Nonveau - Louis pour l'abbaye, Lentilhac
Sr du Faud
Sr Louise d'Alexandre
Sr du Cœur de Jésus Depareille
Sr de St Maur de Grand Pré
Sr de St Benoît pannevers Sr St Hilaire, Vergneaud
Bernard - Gernietty

4~La Croix neuve

Les croix implantées au bord des chemins ou dans les villages n'étaient pas que des objets de culte, elles marquaient aussi les limites territoriales et communautaires.

Une croix de chemin embarrassante

L'actuelle rue Alexandre-Varenne et la route de Romagnat suivent le tracé de la voie médiévale *Clarmontèze*. Un embranchement (rues Vercingétorix et René-Brut) conduisant au bourg ancien de Beaumont naît place de la Croix-Neuve. Au moins dès 1820, une croix s'éleva sur la pointe de la parcelle délimitée par l'intersection.

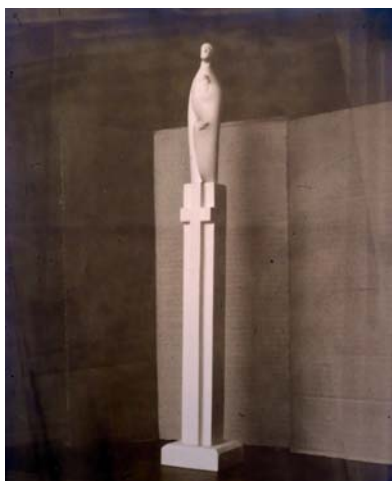
Après 1945, cette situation très exposée s'avéra de plus en plus gênante pour le trafic automobile qui ne cessait de croître. À plusieurs reprises, des véhicules endommagèrent la croix et, le 3 janvier 1965, une ultime collision la détruisit. Ses vestiges très fragmentés furent analysés. La croix possédait des branches cylindriques d'environ 110 cm de longueur terminées par des boules sculptées et reliées par des arcs. Elle reposait sur une colonne cylindrique légèrement conique d'un diamètre de 16 cm et d'une hauteur de 150 cm. Au centre de la croix figurait sur une face le Christ, et sur l'autre face saint Jean-Baptiste en pied élevant une croix et tenant sous son bras un agneau.

La possibilité d'une réparation fut exclue et l'on décida de construire une nouvelle croix. Le renouvellement de ce patrimoine spirituel et traditionnel parut être une évidence. Toutefois, les services de l'État refusèrent de l'élever à son emplacement d'origine. Le conseil municipal imagina de l'implanter près du cimetière, puis un particulier mit à disposition une partie de sa propriété limitrophe de la place de la Croix-Neuve.

La municipalité passa commande au sculpteur clermontois Gustave Gournier (1903-1986). Issu d'une famille de sculpteurs, cet artiste menait une brillante carrière régionale depuis le début des années 1930. Il proposa aux édiles et au curé beaumontois plusieurs dessins et deux maquettes en plâtre. La croix finalement installée au printemps 1967, taillée dans la pierre de Volvic, mesure deux mètres de hauteur. Ses branches sont de section carrée. En son centre, sur la face



orientée vers l'espace public, se trouve un Christ crucifié. Son visage vu de profil est tourné vers le ciel pour lancer l'angoissante interrogation « *Mon Dieu, Mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné ?* ». La stylisation géométrique et le modelé anguleux adoptés par Gournier pour ce bas-relief sont caractéristiques de l'art sacré des années 1960, qui recherchait un compromis entre le figuratif signifiant et l'abstraction moderniste.



Les deux maquettes en plâtre proposées par Gournier (photographies de 1966, Arch. mun. Beaumont). Les commanditaires préférèrent une version plus classique et moins coûteuse.



Le socle actuel abrite dans une niche un fragment de l'ancienne croix. Il s'agit d'une section de la partie centrale avec le corps de saint Jean-Baptiste tenant une croix et un agneau. Le Christ sculpté sur l'autre face de ce vestige n'est plus en place. Le dé en forme de tronc de pyramide posé sur le socle provient aussi de l'ancienne croix et porte l'inscription suivante : « JHS CROIX DE ST-JEAN, 1820, J. MOMALIES DE BEAUMONT ». Visiblement, l'usage n'a pas retenu cette dénomination, car le nom de « la Croix neuve » apparaît déjà sur le cadastre de 1831-1832.

La croix de mission

Après la vague de déchristianisation qui marqua la Révolution française et se poursuivit sous le 1^{er} Empire, l'Église catholique voulut reconquérir le terrain perdu. À partir des années 1820 et surtout après 1850, les missions d'évangélisation se multiplièrent dans les campagnes françaises. Pendant plusieurs jours et même plusieurs semaines, des prêtres missionnaires venus spécialement se livraient à une propagande théâtralisée, fondée sur des prédications, des exercices spirituels, des offices, des processions, etc. La mission s'achevait souvent par l'érection d'une croix commémorative monumentale sur un emplacement bien visible, souvent sur une place publique et près de l'église paroissiale.

À Beaumont, une croix de mission en métal est adossée à la façade nord de l'église Saint-Pierre. Son socle porte les dates de trois missions : 1854, 1869 et 1884. La croix actuelle et son socle furent élevés à l'occasion de la mission qui se clôtura le 7 décembre 1884. Cet ensemble remplaça une croix de mission érigée en 1854. Construite en bois, cette dernière avait dû être démontée à la fin de 1880 car elle menaçait ruine. D'un modèle assez courant produit industriellement, la croix visible aujourd'hui se compose d'un assemblage riveté de barres de fer laminé, agrémenté d'ornements en fonte et en tôle emboutie. La statue du Christ – très petite par rapport à la croix – est en fonte moulée. Moderne par ses matériaux et ses procédés de fabrication, d'un style convenu par son réalisme endoctriné et son décor, ce monument relève bien du goût dominant de la seconde moitié du XIX^e siècle.



5 ~ Les verrières de Saint-Pierre

Posés de 1865 à 1868, les trois grands vitraux à scène et personnages de l'abside de l'église Saint-Pierre furent financés par de riches donateurs.

Une église rénovée et embellie

À la suite de la fermeture de l'abbaye de Beaumont en 1792, l'église Saint-Pierre devint uniquement paroissiale. Il en résulta des modifications internes qui s'ajoutèrent aux destructions révolutionnaires. En 1824, l'édifice était en piteux état. De 1826 à 1829, une campagne de rénovation vit notamment la construction d'un clocher à la place de celui abattu en juin 1794. Une sacristie fut bâtie de 1853 à 1854. Vers 1864-1865, le peintre-doreur clermontois Martin exécuta des décors d'inspiration naturaliste sur les enduits intérieurs.

Cet embellissement fut complété par la pose de trois vitraux. L'abside du chœur possède cinq baies, mais celles du sud et du sud-est étaient depuis longtemps obturées par des bâtiments adossés au chevet. Il restait donc à vitrer les baies nord, nord-est et est. Le plus grand vitrail, celui de la baie axiale (orientale), date de 1865. Il est dédié à saint Pierre, patron titulaire de l'église. La scène montre Jésus parmi ses disciples remettant à Pierre, agenouillé devant lui, la fameuse clé. L'Évangile de Matthieu est cité au-dessus : « *Et tibi dabo claves regni cælorum* » (« Et je te donnerai les clés du royaume des cieux »). Le nom et le blason familial de Jean-Baptiste-César de Challier se trouvent sur le vitrail. Beaumontois le plus fortuné de son époque, César de Challier (1800-1863) fut maire de Beaumont de 1833 à 1848, puis conseiller municipal à partir de 1852. En 1863, il légua 500 francs pour réparer l'église. La somme servit à payer le vitrail. Le choix d'une scène évoquant le paradis fit probablement allusion au décès du donateur.

Les deux autres vitraux possèdent une composition similaire fondée sur un grand personnage en pied. Saint Joseph portant l'Enfant figure sur le vitrail de la baie nord-est. Il tient un lys, symbole de pureté puisque – selon la religion catholique – Joseph continua à vivre chastement avec Marie après la naissance de Jésus. Dans un médaillon en bas du panneau est inscrit « Don de Madame Coste, 1867 ». Il s'agit probablement de Marguerite Julie Coste (née Brassier, 1797-1882). Son époux Michel Coste (1786-1844), notaire puis juge de paix, fut

maire de Beaumont de 1814 à 1815 et de 1819 à 1833. Marguerite Julie Coste avait déjà été en 1827 la marraine de la cloche de Notre-Dame de la Rivière.

Daté de 1868, le troisième vitrail représente saint François de Sales en prière. Dans le registre inférieur apparaissent le nom du donateur – François Durant de Juvizy (1819-1888) – ainsi que les armes et la devise de sa famille (« *In advertis Deus adjutor fortis* », « Dans l'adversité Dieu est notre force »). Rentier clermontois, il fut cohéritier de son oncle César de Challier.

Ce vitrail servit en 1868 à fermer la baie nord. Il se trouvait donc à gauche des deux précédents, et ainsi le regard de saint François de Sales était dirigé vers la scène de la baie axiale. En 1891, il fut remonté à son emplacement actuel, la baie sud-est qui venait d'être rouverte. Le peintre-verrier clermontois Martial Mailhot posa au nord un nouveau vitrail non figuré. Après la réouverture en 1990 de la cinquième baie (celle du sud), Catherine Chassagny créa un vitrail identique à celui de Mailhot afin d'établir une symétrie générale.

L'art d'Émile Thibaud

Les trois vitraux figurés portent la signature d'Émile Thibaud (1806-1896). Avec Étienne Thévenot (1797-1862), Thibaud restaura en 1835-1836 les verrières de la cathédrale de Clermont-Ferrand gravement endommagées par la grêle. Cette intervention fut à l'origine du nouveau français de l'art du vitrail. Thibaud dirigea à Clermont jusqu'en 1869 un atelier de peintre-verrier. Il vendit son abondante production en France et à l'étranger.

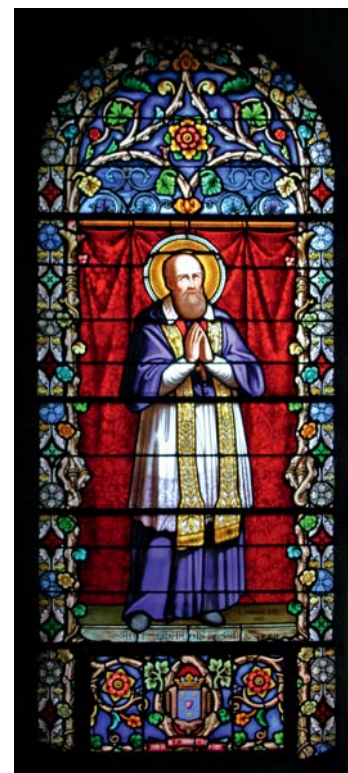
Les œuvres visibles dans l'église Saint-Pierre possèdent des caractéristiques très courantes. Les barlotières (barres de fer maintenant les châssis) et le réseau des plombs compartimentent les compositions. Des bordures, des bases et des tympan agrémentés de rinceaux, de branches, de fleurs et de feuilles composent un riche encadrement. Ainsi mises en valeur, les parties historiées concentrent des surfaces



Vitrail, don de M^{me} Coste, 99 x 280 cm.



Vitrail, don posthume de C. de Challier, 160 x 282,5 cm.



Vitrail, don de F. Durant de Juvizy, 113 x 278,5 cm.

colorées plus grandes et unitaires. Des rehauts de grisaille (pigments vitrifiés) permettent d'obtenir des ombres, tant pour les modelés que pour le dessin des détails figurés et ornementaux. Des motifs répétitifs créés à l'aide de pochoirs embellissent les verres. Clairs sur fond sombre ou sombres sur fond clair, ils décorent par exemple les tentures sur lesquelles se détachent les deux saints.

Émile Thibaud a composé les vitraux sur des cartons (des modèles directs à grandeur d'exécution). Les auteurs des dessins qui ont servi au tracé de ces cartons ne sont pas identifiés. Le style est à la fois réaliste et naïvement pieux. La scène principale semble s'inspirer d'un tableau d'Ingres (*Le Christ donnant les clés à saint Pierre*, 1820, musée de Montauban), mais aussi du même sujet peint par Rubens (1613-1615, Gemäldegalerie, Berlin), notamment pour le geste du Christ montrant le ciel. Ce vitrail a subi les outrages du temps, comme en témoignent des visages maladroïtement restaurés.

La fabrique

Une loi de 1802 redonna vie aux fabriques supprimées par la Révolution française. Le mot « fabrique » désignait déjà au Moyen Âge la construction d'une église, le conseil gérant les revenus destinés à sa construction et à son entretien, et les revenus eux-mêmes. Chaque paroisse possédait sa fabrique, dont les membres étaient appelés des « fabriciens » ou « marguilliers » (du bas latin *matricularius*, teneur de registre). Au XIX^e siècle, le conseil se composait du prêtre, d'un élu municipal et de notables. Le paiement des sonneries des cloches et la location des sièges dans l'église procuraient des revenus substantiels.

La fabrique de Beaumont fut créée en juin 1824 pour rénover l'église Saint-Pierre. Outre ces travaux, elle acheta du mobilier : un chemin de croix (1851), un sas d'entrée (ou « tambour », 1862), deux confessionnaux (1869 et 1878), une chaire à prêcher (1876). Des ornements et objets liturgiques furent également acquis. À la suite de la loi de 1905 sur la séparation des Églises et de l'État, toutes les fabriques (dont celle de Beaumont) cessèrent d'exister le 11 décembre 1906.

6~La bannière de Notre-Dame

Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, les bannières de procession étaient très répandues. La paroisse de Beaumont en possédait quatre, dont trois subsistent intactes.

Des pratiques communautaires

Les processions étaient une démonstration religieuse publique. Pour l'Église catholique, elles servaient à entretenir la piété de ceux qui y assistaient et à réveiller les croyances de ceux qui en étaient les témoins. Mais à la campagne au XIX^e siècle, plutôt que d'une démarche militante, il s'agissait d'une manifestation de tradition communautaire. À cette occasion, dans le grand théâtre gratuit qu'était alors la rue, une partie de la collectivité villageoise s'exhibait à elle-même et au reste de la population. Souvent très locale, la procession réunissait des membres de la paroisse organisatrice et des paroisses voisines. Les fidèles formés en cortège suivaient un itinéraire, quelques-uns portaient des bannières et parfois une statue de Jésus, de la Vierge, d'une sainte ou d'un saint attaché au lieu.

Jusqu'en 1734, année où elles furent réunies, Beaumont compta deux paroisses organisées autour des églises Saint-Pierre et Notre-Dame de la Rivière. Devenue « secondaire » après cette date, Notre-Dame resta le siège d'une dévotion particulière. Outre le poids des coutumes, la présence de deux statues de Vierge à l'Enfant – dites de « Notre-Dame de la Rivière » – joua un rôle évident dans la persistance de ce particularisme. Ainsi, deux des bannières religieuses conservées aujourd'hui sont dédiées à Notre-Dame de la Rivière. La première, datable des années 1860, comporte en son centre une Vierge à l'Enfant peinte à l'huile sur une toile. La même iconographie se trouve sur la première face de la deuxième bannière, datable des années 1870. Ces représentations, à l'imitation des statues mentionnées précédemment, sont des Vierges « en majesté », c'est-à-dire figurées de face, assises dans une position plus ou moins hiératique.

L'église Notre-Dame était encore à la fin du XIX^e siècle le siège d'une fervente dévotion à Marie. Chaque année, le 2 février, jour de la « Purification de la Très-Sainte-Vierge », avait lieu la fête patronale de



Bannière
de Notre-Dame de la Rivière.

Notre-Dame de la Rivière. Des cérémonies solennelles se déroulaient le jour même. La veille, une neuvaine commençait (neuf jours consécutifs marqués par des séries d'exercices de piété). Une famille beaumontoise mettait en place dans l'église un décor éphémère. Ses membres, nommés « bailes » et « baillesses », avaient aussi la charge de l'entretien de la flamme du Saint Sacrement et du linge de l'autel. Ils transmettaient leur fonction à une autre famille tous les deux ans. Cette fête fournissait probablement une occasion pour exposer les bannières de Notre-Dame de la Rivière, qui en temps ordinaire ne devaient pas être montrées dans l'église.

Comme la plupart des objets religieux, les bannières sont très peu documentées. Lors de la visite pastorale de l'église Saint-Pierre le 3 mai 1887, quatre furent dénombrées sans aucune description. Il s'agissait certainement des bannières connues aujourd'hui. Outre celles déjà mentionnées, les archives communales de Beaumont abritent une bannière dédiée à la Vierge et à saint Pierre et les vestiges d'une quatrième (toile peinte représentant probablement la Vierge).

La bannière de Notre-Dame de la Rivière et du Sacré-Cœur porte sur sa seconde face une représentation de Jésus désignant sur sa poitrine le Sacré-Cœur. Il faut vraisemblablement rapprocher ce sujet de la création dans la paroisse de Beaumont, le 26 juillet 1874, d'une confrérie du Sacré-Cœur.



Bannière de Notre-Dame de la Rivière et du Sacré-Cœur.

La tentation de l'ornementation

Les trois bannières beaumontaises sont représentatives de ce type d'objet. Bien que privilégiant une riche ornementation, les arts décoratifs dans la seconde moitié du XIX^e siècle concurrent une production semi-industrielle. La plupart des très nombreux vases, vêtements et linges liturgiques achetés alors relevaient de ce mode de fabrication. Pour les bannières, les textiles étaient tissés mécaniquement, les toiles peintes à partir de modèles éprouvés, les ornements produits en petite série. L'assemblage de ces divers éléments, complétés par une inscription spécifique, permettait de confectionner des objets peu originaux mais distincts les uns des autres, et ainsi de fournir à prix abordable les commanditaires. De nombreuses entreprises lyonnaises étaient spécialisées dans ce domaine.

La bannière de Notre-Dame de la Rivière (100 x 155 cm) est un damas de couleur ivoire sur fond satin, avec des motifs quadrilobés et des chardons. Elle comporte une peinture à l'huile sur toile rapportée en mandorle. Son riche décor a été brodé en lames dorées avec des motifs de roses, de feuilles d'acanthé, d'épis de blé, d'anémones et de myosotis. Son galon est en dentelle de fil doré,

ses franges sont en cannetille dorée, les glands en fil, cordelettes et cannetille.

La bannière de Notre-Dame de la Rivière et du Sacré-Cœur (75 x 153 cm) est en faille de couleur ivoire (chaîne en coton, trame en soie). Son ornementation comprend des motifs en tissus colorés découpés et cousus (pivoines, ancolies, raisins, feuilles d'acanthé, rinceaux, entrelacs), des applications de paillettes et de cupules, des cabochons de verre, de lamé doré et de dentelle métallique dorée, enfin des franges en cannetille dorée. Les corps des personnages sont en relief car rembourrés, les visages, les mains et les pieds sont peints à l'huile sur toile.

Sur la troisième bannière (136 x 182 cm), la Vierge et saint Pierre (accompagné notamment d'un coq) sont peints à l'huile sur toile. Le tissu est un damas grenat à décor de pivoines et de dentelle (fond satin, trame et chaîne en soie) bordé de franges en fil doré. Le décor de couleur or semble avoir été exécuté par sérigraphie, procédé utilisé à partir des années 1850 dans l'industrie textile lyonnaise. Il se compose principalement d'éléments architecturaux gothiques abritant des anges et de croix à feuilles d'acanthé.



Bannière de la Vierge et de saint Pierre.

Trois drapeaux tricolores ~ 7

Trois drapeaux tricolores conservés dans la mairie de Beaumont se distinguent par leur rareté et leur histoire sociale contrastée.

Le drapeau de la II^e République

Lié à l'existence mouvementée d'Antoine Maradeix (1810-1888), ce drapeau est véritablement légendaire. Acquis très certainement en 1849, il fut jusqu'au lendemain de la Seconde guerre mondiale l'emblème de la gauche républicaine beaumontoise.

La II^e République

L'insurrection parisienne des 22-24 février 1848 renversa la monarchie. Le 25, la II^e République fut proclamée. La province suivit rapidement. À Beaumont, le 26 février, les militants républicains prirent possession de la mairie et désignèrent Maradeix maire. Confirmé début mars dans ses fonctions éditaires par le nouveau Commissaire du gouvernement provisoire de la République, Antoine Maradeix fut élu démocratiquement maire après les élections municipales du 30 juillet 1848 où il obtint 69 % des suffrages exprimés.

Toutefois, la République ne tarda pas à décevoir les aspirations sociales du prolétariat et des paysans les plus pauvres. En mai et juin 1848, puis en mai et juin 1849, des soulèvements populaires furent réprimés. Les républicains radicaux formèrent une opposition de gauche, d'autant que les élections présidentielles du 10 décembre 1848 avaient été remportées par Louis-Napoléon Bonaparte. Celui-ci, neveu de Napoléon I^{er} et futur Napoléon III, devint le recours du parti de l'Ordre. L'évolution autoritaire du régime conduisit au coup d'État du 2 décembre 1851 par lequel Bonaparte s'arrogea des pouvoirs très étendus. Un an plus tard, l'instauration du Second Empire mit fin à la II^e République.

Ardent partisan d'une république sociale et démocratique, orateur redouté, Antoine Maradeix s'opposa localement à la dérive dictatoriale de Bonaparte. En conséquence, il fut suspendu de ses fonctions de maire (11 septembre 1849), puis révoqué (6 novembre 1849). Peu avant, dans la nuit du 17 au 18 juin 1849, la garde nationale de Beaumont avait été suspendue et désarmée sur ordre du préfet. Cette



troupe rassemblait des citoyens équipés de 96 fusils : elle paraissait bien trop menaçante au parti de l'Ordre.

Après le coup d'État, la répression s'abattit en France sur des dizaines de milliers d'opposants. Jugé très dangereux, Maradeix fut condamné au début de février 1852 à la déportation à Cayenne (peine commuée le 29 mars suivant en internement en Algérie). De décembre 1851 à février 1852, plusieurs expéditions policières et militaires ordonnées par le nouveau pouvoir tentèrent d'arrêter les militants républicains beaumontois les plus actifs. Maradeix réussit à fuir et s'exila en Belgique puis en Angleterre. Il ne revint à Beaumont qu'après l'amnistie générale des « crimes et délits politiques » accordée par Napoléon III le 16 août 1859.

Le drapeau beaumontois

Courant novembre 1848, la République proposa aux communes le don de drapeaux, à charge pour elles de payer les frais d'emballage et de transport. Le 12 décembre 1848, le conseil municipal de Beaumont dirigé par Maradeix répondit favorablement à l'offre et demanda deux drapeaux, l'un pour la commune, l'autre pour la garde nationale de Beaumont. En février 1849, la préfecture du Puy-de-Dôme reçut du ministère de l'Intérieur 23 drapeaux pour les gardes nationales. Les deux drapeaux demandés par les édiles beaumontois faisaient-ils partie de ce lot ou d'un autre, peut-être livré dans les semaines suivantes ? Les indices archivistiques manquent. Dans le compte de gestion de la commune pour l'année 1850 est répertoriée une dépense de 1,62 franc pour « Frais d'emballage et transport d'un drapeau ». Cette somme avait pu être engagée en 1849. Par ailleurs, dans les comptes de gestion des années 1848-1849 figurent des dépenses « occasionnées par la garde nationale » ; les frais de transport et d'emballage d'un drapeau à l'usage de cette unité pouvaient y être inclus.

Malgré les lacunes des sources historiques, l'hypothèse la plus crédible est que deux drapeaux furent donnés, et que celui qui subsiste de nos jours appartenait à la garde nationale beaumontoise. En effet, une délibération du conseil municipal de Beaumont datée du 10 février 1853 atteste que la commune possédait à ce moment un drapeau républicain. Ce jour-là, le maire bonapartiste Antoine Faye (1804-1887) exposa « que le drapeau communal fait du temps de la république avait des inscriptions qui n'étaient pas en rapport avec la constitution impériale », et il proposa de « faire changer ces inscriptions par celles-ci : Dieu protège la France, Empire français et Commune de Beaumont ». Les inscriptions critiquées étaient assurément « République française, Liberté, Égalité, Fraternité ». Les conseillers décidèrent de procéder à la substitution dans le plus bref délai afin que le drapeau puisse servir le 10 mars suivant, jour du tirage au sort des conscrits. Ce drapeau, qui de toute évidence fut effectivement modifié, a depuis disparu.

Selon la tradition locale, le drapeau sauvegardé jusqu'à nos jours resta caché sous le Second Empire. Dans ce cas, Maradeix le récupéra après son retour d'exil. On imagine mal en effet un fugitif s'encombrer d'un objet aussi compromettant. Par un testament politique daté du 2 mai 1887, il le légua au « Parti » républicain de Beaumont et en confia la garde à cinq administrateurs. Devenu le symbole d'un idéal de justice sociale, le drapeau fut arboré à Beaumont lors de manifestations « de gauche » ou de cérémonies publiques. Cet usage se perpétua, de même que la charge de gardien transmise héréditairement. Néanmoins,

le 1^{er} décembre 1951, le drapeau devenu trop fragile fut remis en dépôt à la commune de Beaumont afin d'être exposé dans l'hôtel de ville. Après sa restauration en 2005, il a été classé la même année Monument historique.



Le drapeau mesure 141 cm de longueur ; sa hauteur est de 142 cm côté hampe et 133 cm du côté opposé. Des franges en cannetille bordent les côtés libres. Les tissus bleu et blanc sont en soie (deux lés superposés pour chaque couleur), le rouge en satin de coton (un lé plié en deux). Le tissu rouge n'est pas d'origine : il résulte d'une ancienne rénovation. Sa couleur a été altérée par la lumière, tandis que sa rétractation explique la différence de hauteur du drapeau.

Les lettres dorées « RÉPUBLIQUE FR[...] LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ » sont peintes sur la soie. Les lettres « ANÇAISE » ont disparu, seules subsistent les traces de la colle avec laquelle les lettres originales découpées dans la soie furent remplacées sur le nouveau tissu rouge. Face opposée, l'inscription « BEAUMONT COMITE DE 1848 » a été composée en lettres peintes sur un tissu puis découpées et collées. Elle pourrait dater de 1938 : cette année-là, sous la présidence des gardiens du drapeau, un « Comité Maradeix » fut créé pour commémorer le cinquantenaire de la mort du maire révolutionnaire.

La cravate d'origine subsiste. Elle se compose d'une bande de tissu de soie bleue cousue à une autre bande de tissu de soie blanche teintée partiellement en rouge.

Le drapeau du Second Empire

Contrairement au drapeau précédent, très usé par une longue utilisation régulière, le drapeau beaumontois du Second Empire est en excellent état. Il faut dire qu'en raison de sa date de création – 1870 – il ne servit guère.

Un drapeau commémoratif

Le 30 juillet 1870, *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, journal à l'époque très bonapartiste, publia ce court article : « Sur la demande de M. le Maire, et à la recommandation de S. Exc. M. Mège, ministre de l'Instruction publique, Sa Majesté l'Empereur a daigné accorder à la commune de Beaumont un drapeau commémoratif du vote sur le plébiscite du 8 mai dernier ».

Bien que remportées par la majorité gouvernementale bonapartiste, les élections législatives de mai 1869 avaient vu la montée de l'opposition. Pour raffermir son autorité, Napoléon III décida d'organiser un plébiscite sur les réformes libérales entreprises depuis 1860. Le scrutin se déroula le 8 mai 1870 et fut un succès pour le pouvoir impérial avec 7 358 000 oui contre seulement 1 570 000 non.

Les électeurs beaumontois votèrent un peu différemment : sur 533 inscrits, le « oui » remporta 275 voix, le « non » 166 suffrages (soit 37,65 % des exprimés, contre 17,31 % au niveau national). De toute évidence, Michel Tartarat (1829-1902), maire de Beaumont nommé en 1865 par l'administration préfectorale bonapartiste, jugea ce résultat digne d'être glorifié. Il fit appuyer sa demande d'un drapeau commémoratif par Jean-Philippe Mège, ministre de l'Instruction publique du 13 mai au 9 août 1870 et maire de Clermont-Ferrand.

Michel Tartarat et ses administrés ne jouirent pas longtemps de l'auguste don. Le 19 juillet 1870, l'Empire français avait déclaré la guerre à la Prusse. Le 2 septembre, à l'issue de la défaite de Sedan, Napoléon III se constitua prisonnier. La III^e République fut proclamée le 4 septembre à Paris. Le même jour, ignorant encore les dernières nouvelles, les conseillers municipaux beaumontois fraîchement élus jurèrent « obéissance à la constitution et fidélité à l'empereur » ! Le 12 septembre, un nouveau préfet nomma Pierre Bertrandon Coupat maire délégué de Beaumont. Le drapeau commémoratif tomba dans les oubliettes de l'histoire où il se conserva admirablement.



Le drapeau (86 x 88 cm) se compose de trois lés en soie. Les lettres et les emblèmes ont été exécutés à la peinture dorée rehaussée de pigments blanc cassé, marron et vert. La première face porte l'inscription « DON DE S.[A] M.[AJESTÉ] L'EMPEREUR A LA COMMUNE DE BEAUMONT », complétée sur la seconde face par « PUY DE DÔME 1870 ». Au centre de la première face se trouve une variante du grand sceau impérial élaboré en 1852 sur le modèle de celui du Premier Empire : l'aigle impériale sur champ d'azur est entourée du cordon de la Légion d'honneur ; le sceptre et la main de justice sont placés en sautoir ; enfin, le manteau d'hermine parsemée d'abeilles est dominé par la couronne impériale. L'abeille, symbole de la société hiérarchisée et nourricière, est également représentée en groupes de trois et de six. La roue dentée, le caducée (attribut d'Hermès, dieu grec, notamment du commerce) et les branches d'olivier symbolisent la prospérité économique et la paix. La plante représentée en haut du lé rouge est une *Fritillaria imperialis* (plus communément appelée

« couronne impériale »). Enfin, en haut du lé bleu, le « N » de Napoléon et la couronne impériale se distinguent par leur disposition en biais. Comparativement aux règles de l'héraldique et de la vexillologie*, tous ces éléments et la composition d'ensemble semblent atypiques.

Outre le drapeau, il fut remis à la commune une aigle en laiton (similaire au modèle créé sous le Premier Empire) et une cravate. Celle-ci porte une inscription brodée en cannetille, « à la commune de Beaumont 1870 » dont le début – vraisemblablement « L'Empereur » – a été retiré.

Ce modèle de drapeau pourrait avoir été produit en petite série afin d'être donné à différents destinataires sélectionnés par le pouvoir impérial. Toutefois, aucun autre exemplaire n'a pu être localisé. Le drapeau beaumontois est inscrit Monument historique depuis 2003.

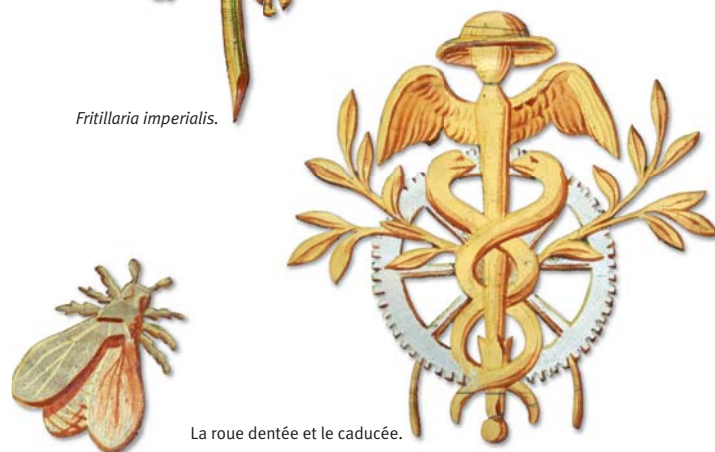
* Étude des drapeaux et des pavillons.



L'aigle (21 x 28 cm) et la cravate (105 x 21 cm).



Fritillaria imperialis.



La roue dentée et le caducée.

Le drapeau des *Prévoyants de l'Avenir*

Ce drapeau témoigne d'une époque où il n'existait pas d'assurance vieillesse véritablement généralisée et efficace. Pour pallier cette absence, les travailleurs qui en avaient les moyens pouvaient cotiser à des sociétés mutuelles, telle celle des *Prévoyants de l'Avenir*.

La 1 511^e section beaumontoise

Le 12 décembre 1880, Frédéric Chatelus, ouvrier typographe à Paris, créa avec quelques amis la société civile de retraites *Les Prévoyants de l'Avenir*. Ses membres cotisaient afin de constituer un capital dont les revenus seraient distribués à part égale à chaque adhérent après 20 ans de participation. En 1900, avec 250 000 mutualisés, cette société de retraites était la plus importante de France. Elle se composait de nombreuses sections locales fondées au fil des années à l'initiative de militants.

Deux Beaumontois, Michel Pachon et Michel Quinsat-Quinty adhérèrent en 1887 à la section clermontoise des Prévoyants. D'autres Beaumontois les imitèrent peu à peu, dont Étienne Cellier. Au début

du XX^e siècle, ce dernier mena une campagne de recrutement à Beaumont. Elle aboutit à la naissance de la 1 511^e section, célébrée par une fête le 21 juin 1903. À l'occasion de son premier anniversaire, le 22 mai 1904, la section de Beaumont reçut son propre drapeau. Les 103 membres qu'elle comptait déjà défilèrent fièrement derrière cet emblème dans les rues pavoisées du village.

Le drapeau en soie (90 x 140 cm) est cloué sur une hampe à fleuron en forme de lance. Les lettres et les franges sont en cannetilles dorées. Deux lés composent chaque couleur ; ils sont cousus sur une étoffe blanche qui les renforce. Le temps a gravement altéré la soie blanche et surtout la soie rouge.

Seule une face est ornée avec notamment la devise des Prévoyants, « TOUT PAR TOUS ET POUR TOUS ». Le lion couché, brodé en lamé doré, symbolise la force vigilante. Jusqu'à la Seconde guerre mondiale, le drapeau fut arboré lors de cérémonies publiques et de manifestations. La date de sa remise à la commune reste indéterminée.



Insigne des *Prévoyants de l'Avenir* qui a appartenu à Michel Pachon (1849-1910), coll. privée Guy Pachon.

8~La halte de l'empereur

Voici 150 ans, Napoléon III fit une pause à Beaumont. Cet événement considérable donna lieu à divers récits et à l'exécution d'un tableau.

Leurs Majestés en Auvergne

L'empereur et l'impératrice effectuèrent au cours de leur règne de nombreux voyages officiels en province. Ils séjournèrent ainsi à Clermont-Ferrand du 8 au 10 juillet 1862. Napoléon III, qui rédigeait une *Histoire de Jules César*, souhaitait visiter le plateau de Gergovie. Des études tendaient en effet à démontrer que ce site avait bien été celui de la victoire de Vercingétorix sur César. L'excursion eut lieu le 9 juillet : l'empereur et sa suite suivirent l'itinéraire Clermont-Romagnat-Opme passant à l'est de Beaumont. Ovationné par la foule, le cortège s'arrêta temporairement à proximité de chaque village.

Le conseil municipal de Beaumont, dirigé par le maire Antoine Faye, convint de faire une démonstration qui prouverait « à l'empereur toute la sympathie [de la] population pour la dynastie napoléonienne ». Un monument éphémère fut construit sur l'actuelle place de la Croix neuve et fit grande impression. « À l'exemple des boulangers de Clermont qui avaient dégarni leur grenier pour élever à l'Empereur un portique triomphal, les vigneron de Beaumont avaient emprunté à leurs celliers les principaux motifs de la décoration d'un arc de triomphe grandiose, composé de feuillages et orné de tonneaux et de divers instruments aratoires. Deux fontaines à jet continu laissaient échapper, non pas de l'eau, mais du vin dont tout le monde pouvait boire à volonté à la seule condition de porter la santé de l'Empereur ».

Il existe plusieurs récits de la scène qui se déroula à l'arrivée de la voiture impériale à Beaumont. Le maire Antoine Faye rédigea sa version sur un document qu'il certifia exact (aujourd'hui conservé dans une collection privée). D'après ce texte, il déclara : « Sire, organe d'une population qui m'entoure, heureux d'avoir été choisi par elle et par la providence pour vous souhaiter la bienvenue sur cette terre toujours si profondément dévouée à la dynastie napoléonienne, je viens déposer aux pieds de votre Majesté des cœurs que vous possédez, et les vœux que nous formons tous, pour le bonheur et la prospérité de la famille impériale. Vive le Sauveur de la France, vive l'Impératrice, vive

le Prince impérial ! ». Puis, toujours selon ce document, le maire présenta à l'empereur une tasse en argent et lui versa du vin contenu dans un flacon de cristal. Napoléon III le goûta et demanda s'il s'agissait du « cru du pays ». Sur la réponse affirmative, l'empereur finit la tasse et déclara « J'ai bu à la santé de la commune et du département ». Il consentit au don de la tasse en l'acceptant « comme souvenir de la franche et sympathique démonstration des habitants de Beaumont ». Enfin, un valet descendu de la voiture impériale se fit remettre le flacon de cristal.

Selon la version locale moins officielle, rapportée en 1951 par l'érudite Antoine Bonjean, le brave maire fort ému se troubla et à l'impériale question « C'est là votre meilleur vin ? », il répondit : « Ob non, le meilleur, nous le gardons pour d'autres occasions » !

Un tableau d'histoire immédiate

Les voyages officiels suscitaient des récits et une imagerie pour la commémoration et la propagande. Le peintre Alexandre Grellet (1835-1918) exécuta ainsi un tableau intitulé *Halte de l'empereur Napoléon III à l'arc de triomphe de Beaumont*. Les circonstances de sa création sont inconnues. Grellet avait pris le nom de « Frère Athanase » après avoir prononcé ses premiers vœux chez les frères des Écoles chrétiennes en 1855 à Clermont-Ferrand. Établi par la suite à Paris, il conservait des contacts avec l'Auvergne.

Présentée en mai et juin 1863 à l'exposition clermontoise des Beaux-Arts, *La Halte de l'empereur* fut récompensée d'une médaille d'argent. *Le Moniteur du Puy-de-Dôme* du 24 mai 1863 en donna la description suivante : « Voici Beaumont, son arc de triomphe et sa population enthousiaste. Le maire vient de prononcer son discours, il offre à l'Empereur le vin de ses coteaux. Cette toile, où l'on retrouve les costumes de l'Auvergne, où les principaux personnages sont des portraits, unit l'habileté de la composition à l'entente de la couleur. La foule se presse, chacun est en mouvement, cependant rien de confus ne résulte



Passage de Napoléon III à Beaumont (Auvergne), lithographie d'après le tableau d'Alexandre Grellet, éditeur Maison Dupray de la Mahérie, imprimerie Lemercier, Paris, exemplaire conservé à la Bibliothèque du Patrimoine, Clermont Communauté, image 14,05 x 17,75 cm. Dans *Le Monde chrétien illustré*, la légende de la lithographie mentionne par erreur « Beaumont du Périgord ». Le document conservé à Clermont-Ferrand est donc un retraitage corrigé.

de cette action ; chaque groupe est à sa place, il se meut à l'aise et possède le caractère qui lui convient ».

Si elle ne fut pas remise à un éventuel commanditaire, l'œuvre trouvait-elle preneur ? En peignant cet épisode, Grellet pouvait espérer la vendre à l'État, à une institution auvergnate ou à l'une des personnalités représentées. Le tableau n'est pas aujourd'hui localisé. Il peut avoir été détruit, se trouver dans une collection privée ou dans les réserves inédites d'un musée. Sa composition est connue grâce à une lithographie publiée en août 1864 dans la revue *Le Monde chrétien illustré*.

Une lithographie promotionnelle

La version lithographiée est très certainement fidèle à l'œuvre originale. La diffusion de cette image permettait d'attirer l'attention sur le tableau d'Alexandre Grellet à des fins professionnelles : il ne fallait donc pas le dénaturer.

L'artiste peignit sa toile en atelier, mais il s'inspira de toute évidence de croquis pris sur place. L'arc de triomphe correspond aux descriptions données, la croix semble bien être celle dont des vestiges sont conservés au pied de la croix actuellement en place. Afin de trouver une composition convaincante, Grellet a dû toutefois modifier la disposition réelle des éléments les uns par rapport aux autres. Si les représentations des personnalités locales sont bien des portraits, cela pourrait accréditer la thèse que l'une d'entre elles au moins fut le commanditaire du tableau. Des images officielles ont pu servir pour figurer Napoléon III et les membres de sa suite.

Le maire, avec à ses côtés probablement le premier adjoint et le prêtre de Beaumont, verse le vin dans le « tassou » tenu par Napoléon III. Le personnage assis à gauche de l'empereur est probablement son ordonnance, Antoine de Clermont-Tonnerre. Sur la banquette opposée se trouvent Charles de Morny (face à son demi-frère l'empereur) et Eugène Rouher. Les attaches auvergnates de ces deux membres éminents du régime sont bien connues.

L'œuvre possède un caractère pittoresque très affirmé : la liesse populaire, les costumes régionaux, les paysans dansant visiblement la bourrée, les femmes soulevant des enfants, les personnages tournant le dos au cortège pour se désaltérer, etc. Mais il s'agit aussi de servir la propagande impériale : les inscriptions de l'arc de triomphe sont bien lisibles (« Beaumont à sa majesté Napoléon III. Protecteur l'agriculture », « Au sauveur de la France », mais aussi « Fontaine impériale » !). La présence au premier plan à gauche d'un vieux soldat de Napoléon I^{er} renforce encore l'aspect « image d'épinal ».

9~La pompe à incendie

Acquise en 1865, cette pompe à bras fut le premier engin important possédé par la commune dans le cadre de sa mission de service public.

La libéralité d'un généreux compatriote

En 1859, 1860 et 1861, le conseil municipal prit trois fois la décision d'acquérir une pompe à incendie et dut trois fois renoncer faute d'argent. Le 4 juin 1865, Pierre Herbaud (1827-1890), natif de Beaumont et entrepreneur de travaux publics à Paris, acheta pour la commune l'appareil tant désiré. La municipalité remercia publiquement le donateur par une insertion dans *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*. Une plaque en cuivre fut fixée sur la pompe, « en témoignage de la gratitude des habitants pour la libéralité de leur généreux compatriote ».

En février 1866, les élus beaumontois décidèrent de constituer « une subdivision de sapeurs pompiers municipaux ». D'un effectif de 45 hommes, elle devait être composée de volontaires « âgés de 21 ans au moins et de 50 ans au plus, de bonne vie et mœurs, d'une bonne constitution ». Dès le mois suivant, Amable Faye commanda la nouvelle compagnie avec le grade de lieutenant. Pierre Herbaud lui succéda en 1878. Il fut également maire de Beaumont de 1871 à 1874.

La pompe était munie de tous ses accessoires, y compris huit casques, une hache et le manuel du sapeur-pompier. En 1867, la compagnie reçut 38 fusils à silex et des sabres. La commune disposa ainsi d'une force armée qui parada drapeau en tête lors des cérémonies. L'engin fut stationné dans un local situé au cœur du village, à l'emplacement de l'actuelle place du Centre. Une motopompe ne le remplaça qu'en 1961.

La pompe a été fabriquée par l'entreprise Rohée-Andoche (Paris). Elle repose sur un chariot à deux roues à rayes en bois. Le châssis porte sur deux ressorts à lames fixés à l'essieu. La flèche du chariot possède un palonnier en bois. Deux pompiers tractaient et dirigeaient ainsi le chariot. Deux autres pouvaient tirer sur un second palonnier relié par une corde. La pompe à bras, de type foulante, possède deux pistons de 105 mm de diamètre. Placée dans une bêche en cuivre, elle est fixée avec elle sur

un patin. Lors d'une intervention, cet ensemble était descendu du chariot et posé au sol. Puis les pompiers déroulaient les tuyaux en toile. Munis de seaux en toile, ils remplissaient la bêche en filtrant l'eau à travers des tamis en osier. Il fallait évidemment disposer d'une réserve proche (les bacs des fontaines par exemple). Le balancier de manœuvre double en fer forgé permettait d'actionner la pompe. Cette tâche épuisante et la nécessité de faire une chaîne pour passer les seaux expliquent l'important effectif de la compagnie de sapeurs pompiers.



Dimensions hors tout du chariot avec la pompe : longueur 257 cm, largeur 142 cm, hauteur 166 cm.

La bannière de l'Union musicale ~ 10

Cette bannière en excellent état, très ornée et d'un poids non négligeable, a été donnée le 18 mars 2011 à la commune.

Un héritage modifié

Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, de nombreuses cliques, fanfares ou harmonies se développèrent en France sur le modèle des musiques militaires dont elles reprirent les airs, les instruments et les défilés en formation.

Au début de 1870, l'instituteur Michel Robin créa à Beaumont *La Fanfare des Vignerons*. Dès le 15 mai 1870, la fanfare participa au festival de musique de Clermont-Ferrand. Elle anima la vie festive beaumontoise pendant plusieurs décennies, mais la Première guerre mondiale lui fut fatale.

Une nouvelle société dénommée *Union musicale de Beaumont* naquit après le conflit. Elle regroupait notamment des anciens musiciens de la *Fanfare*. L'association déposa ses statuts en préfecture le 6 mars 1922, mais un premier concert fut donné dès le 3 septembre 1921. Très florissante dans l'Entre-deux-guerres, l'*Union musicale* cessa son activité à la fin des années 1930.

La bannière remise en 2011 est ornée d'une lyre et – référence obligée au vignoble beaumontois – de feuilles de vigne et de grappes de raisin. Elle porte l'inscription « *Union musicale, Beaumont, Puy-de-Dôme, 1882* », ce qui est curieux puisqu'à cette date l'*Union musicale* n'existait pas. Toutefois, en examinant attentivement le tissu, il est possible de déceler sous les mots *Union musicale* des traces de coutures. Celles-ci dessinent des lettres qui permettent de lire : *Fanfare des Vignerons* ! La bannière fut donc créée pour la *Fanfare*, de toute évidence en 1882, puis léguée à l'*Union musicale* qui la fit modifier en substituant le nom de la nouvelle société à celui de l'ancienne.

Bannière (en forme de drapeau) en velours grenat (104 x 104 cm), décorée de cannetilles, paillettes, cordelettes, perles, cabochons de verre et métalliques, fabriquée par la maison parisienne Michel-Ange Marion - Arthus Bertrand et fils. La hampe porte un fleuron en forme de lyre et deux carillons sur lesquels sont suspendues des médailles de concours musicaux datées de 1883 à 1886. La boîte en bois dans laquelle la bannière est conservée porte l'inscription *Fanfare des Vignerons*. Phot. Christophe Camus.



Sous les lettres « I » et « C » apparaissent le « E » et le « R » de « Vignerons ».

11 ~ Des monuments contre l'oubli

Deux monuments bien différents honorent la mémoire des Beaumontois morts durant les deux guerres mondiales du XX^e siècle.

Le monument de la Grande Guerre

Le conflit de 1914-1918 frappa les esprits par sa durée, sa dureté et le nombre effrayant des victimes dans de nombreux pays. La France compta 1,4 million de soldats tués et 3,6 millions de blessés. Dans l'immédiat après-guerre, la plupart des communes françaises bâtirent des monuments pour rendre hommage aux combattants décédés. Cette production de masse procéda du traumatisme subi, d'un patriotisme exacerbé par la victoire, mais également du souci de ne pas trop glorifier la guerre et le militarisme.

Le 15 novembre 1919, le conseil municipal de Beaumont choisit l'un des projets de monument commémoratif présenté par l'architecte clermontois Maurice Arnaud (1884-1963). Une commission départementale délivra un avis favorable qui permit d'obtenir une aide financière de l'État. L'entreprise Bossaron-Peyrier (Clermont-Ferrand) accepta le marché de construction pour la somme forfaitaire de 7 000 francs. Le monument fut implanté dans le cimetière (un tiers des monuments construits à cette époque dans le Puy-de-Dôme est pareillement situé). Ce choix traduisit vraisemblablement la volonté de conforter le caractère laïc du cimetière par un objet clairement républicain. D'ailleurs, les édiles beaumontois décidèrent de ne faire qu'une cérémonie civile lors de l'inauguration du monument le 11 avril 1921.

Maurice Arnaud refusa d'y participer. Le conseil municipal avait en effet ordonné, sans prendre l'avis de l'architecte, de placer plus haut la plaque portant l'inscription « *Beaumont, à ses enfants morts pour la patrie, 1914-1918* ». Arnaud ne voulait même plus être reconnu comme auteur de l'œuvre ! La querelle s'envenima lorsque les élus constatèrent que les ornements prévus en bronze avaient été exécutés en « simili-bronze » (alliage de bronze et de fonte). Arnaud et l'entreprise Bossaron-Peyrier arguèrent que le prix forfaitaire du marché sous-entendait, par sa modestie, l'exclusion du bronze trop coûteux. Finalement, ils consentirent un rabais de 200 francs, et la commune renonça à les poursuivre.

Construit en pierre de Volvic, le monument épouse la forme générale d'un obélisque. Posé sur une base de plan carré, l'obélisque est interrompu par un volume trapézoïdal saillant. Il porte à son sommet un cube couvert d'un pyramidion peu pentu. La plaque de dédicace distingue la face principale tournée vers l'entrée du cimetière. L'absence de figure sculptée résulte du coût modéré de l'œuvre. Quelques moulures et rangs d'oves animent cependant la pierre. Quatre croix de guerre figurent sur le cube sommital. Des ornements en métal (feuilles de chêne, de laurier, palmes) ont été offerts par l'Amicale des anciens combattants de Beaumont et par la 1 511^e section des *Prévoyants de l'Avenir*. Sur les faces ouest, nord et est, des plaques de marbre portent en lettres gravées et dorées les noms des 49 combattants beaumontois tués de 1914 à 1918, auxquels s'ajoutent huit noms de mobilisés morts pendant la guerre. Plus récente, la plaque méridionale indique les noms des cinq morts de 1939-1940, des seize Martyrs de la Résistance et des quatre soldats tués lors de la guerre d'Indochine.

Monument aux Morts, hauteur 4,20 m, largeur à la base 1,43 m.

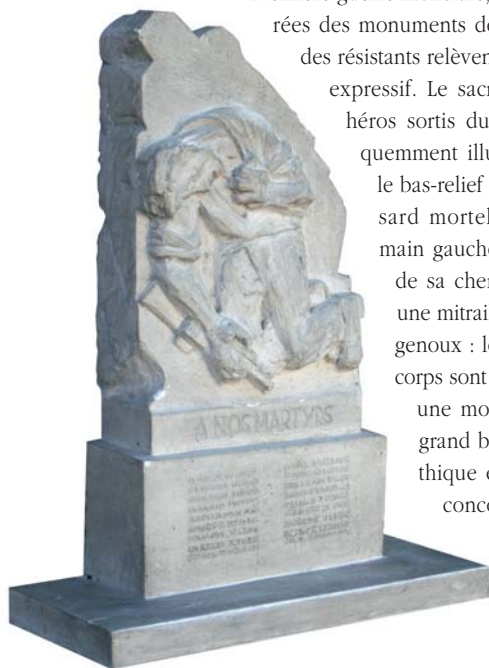


Le monument des Martyrs de la Résistance

Certaines communes érigèrent de nouveaux monuments pour rendre un hommage spécifique aux soldats, aux résistants et aux déportés de la Seconde guerre mondiale. D'autres furent édifiés sur les sites marqués par les luttes de la Résistance.

Le 5 août 1946, le conseil municipal de Beaumont créa un comité chargé d'élever un monument aux Morts du maquis. Il vota en outre une subvention de 20 000 francs. Une souscription, des quêtes de mariage et les recettes de soirées artistiques contribuèrent au financement. Après l'approbation d'une maquette en plâtre, l'œuvre fut exécutée par le Groupement des artisans résistants de Volvic administré par le sculpteur Marcel Mainferme. Le 14 juillet 1947, les autorités civiles et militaires ainsi que les représentants des mouvements de Résistance inaugurèrent le monument en présence de nombreux habitants. Il porte les noms de seize Beaumontois morts au combat, en prison ou en déportation.

Par rapport au style encore très naturaliste des représentations humaines visibles sur de nombreux monuments aux Morts de la Première guerre mondiale, les sculptures figurées des monuments dédiés à la mémoire des résistants relèvent d'un langage plus expressif. Le sacrifice individuel de héros sortis du rang fut plus fréquemment illustré. À Beaumont, le bas-relief présente un maquisard mortellement blessé. La main gauche crispée sur le col de sa chemise, l'autre tenant une mitraillette, il s'effondre à genoux : les lignes brisées du corps sont mises en valeur par une modénature sobre. Le grand bloc sculpté monolithique en pierre de Volvic concourt à la puissance de l'évocation.



Maquette en plâtre, 1946, 16 x 35 x 39 cm, Arch. mun. Beaumont.

Le monument se trouvait à l'origine le long de la route nationale 89, légèrement en contrebas du carrefour de la rue de la Victoire. En 1965, il fut déplacé à l'angle des rues de la Victoire et de la Paix. Ce site – qu'il occupe encore – lui procure un cadre arboré plus favorable.



Monument « La ville de Beaumont à ses Martyrs de la Résistance », 1946-1947, trachyandésite, base 60 x 166 cm, hauteur 334 cm.

« Le plus grand hommage que nous puissions rendre aux héros dont les noms sont gravés sur cette pierre, c'est d'être fidèles à leur mémoire et à leur exemple », journal *La Liberté*, 14-15 juillet 1947.

12 ~ Une sculpture urbaine

*De nombreuses œuvres d'art contribuent à l'embellissement des villes.
Une sculpture monumentale orne ainsi le groupe scolaire Jean-Zay.*

La ronde de l'Éducation

En 1951, un décret instaura le « 1 % artistique ». Désormais, lors de la construction d'un établissement scolaire ou universitaire, une œuvre d'art contemporaine intégrée au projet architectural devait être financée à hauteur de 1 % des sommes versées par l'État. Pour la première fois à Beaumont, le groupe scolaire Jean-Zay bénéficia de cette réglementation. De 1955 à 1962, les architectes clermontois André Verdier (1906-1971) et Élie Marquet (1906-1982) construisirent l'école des garçons puis celle des filles. En décembre 1955, dans le cadre du « 1 % », ils proposèrent de commander un bas-relief au sculpteur Raymond Coulon. Le thème était « *une figure de femme avec enfant symbolisant l'éducation* ». L'œuvre devait être placée sur la façade nord-ouest du bâtiment, face à la route nationale 89.

Le conseil général des Bâtiments de France trouva cet emplacement peu visible. Les élus beaumontois décidèrent alors de mettre la sculpture sur le pignon sud-ouest de l'école des filles. En 1960, Coulon présenta le projet définitif. Le marché, d'un montant de 10 577 nouveaux francs, fut signé le 1^{er} décembre 1961. En juillet 1962, l'œuvre était en place.

Une femme en robe autour de laquelle s'ébattent deux petites filles en jupe et trois colombes : la scène est joyeuse. Le sculpteur a suggéré une ronde par une composition jouant sur un emboîtement de cercles. Les lignes des bras, des jambes, des jupes et de la robe insufflent beaucoup de dynamisme. À cette construction savante répond la force des reliefs sobres et harmonieux. La couleur dorée de la pierre conforte le caractère chaleureux de l'œuvre.

Né à Sayat (Puy-de-Dôme), Raymond Coulon (1910-2007) fut élève du sculpteur parisien Paul Niclausse. Bien qu'établi à Paris, il comptait parmi ses amis des architectes clermontois prolifiques tels Valentin Vigneron et André Verdier. Coulon voulait que « *la sculpture magnifie l'architecture, qu'elle ne soit conçue qu'en relation avec le cadre et l'emplacement auxquels elle est destinée* ». Il sut produire



des œuvres figuratives modernes. Souvent de grandes dimensions, elles se distinguent par la qualité des proportions, la pureté des volumes et la clarté de leurs enchaînements, le juste rapport entre le détail et l'ensemble.

L'Auvergne concentre une partie importante de sa création, avec par exemple le monument du mont Mouchet ou les groupes sculptés du centre administratif Pélissier à Clermont-Ferrand. À quelques pas de Beaumont, la villa au n° 193 de l'avenue clermontoise de la Libération fut construite en 1934 par Valentin Vigneron pour les beaux-parents de Coulon. Le sculpteur l'orna d'un bas-relief nommé « Les Âges de la vie ».



La deuxième tranche de l'école Jean-Zay en construction, avec l'emplacement encore vide de la sculpture de Raymond Coulon (vers 1961). Le monument aux Martyrs de la Résistance se trouve sur son emplacement d'origine. Phot. Léon Gendre, Arch. mun. Beaumont.

Remerciements

La municipalité de Beaumont et l'auteur remercient les personnes et organismes qui ont apporté leur concours à la préparation de cet ouvrage, en particulier Jean-Pierre Chambon, Hugues Dablanc, Michel Dreyfus, Annick Dubosclard, Emmanuel Grélois, Jean-François Grenouiller, Christine Labeille, Daniel Lamotte, Jean-François Luneau, Guy Pachon, Marie-France Passemard, Marie-Blanche Potte, Jean-Jacques Vignol et l'Institut royal du patrimoine artistique (Bruxelles).

Dans la même collection

Christophe LAURENT, *Du village à la ville, Beaumont, Histoire et patrimoine*, septembre 2004, 28 p. (épuisé).

Fabrice TOURETTE et Christophe LAURENT, *L'abbaye Saint-Pierre de Beaumont, Une communauté de religieuses bénédictines du Moyen Âge à 1792*, juin 2006, 24 p. Régis NARDOUX (photographies), Rafaëlle NORMAND (textes), *Le Chemin Vert, Beaumont, Un regard singulier*, mars 2007, 24 p.

Christophe LAURENT, Jean-Pierre COUTURIÉ, Jean-Marcel MOREL, Pierre VINCENT, *Les mémoires de l'eau, Beaumont, Hydrogéologie, hydrologie et hydraulique*, mai 2009, 28 p.

Corinne DUPASQUIER, Denis COUDERC, Thierry CURREN, Christophe GRAND, Christophe LAURENT, *Un siècle en paroles, Beaumont, Souvenirs d'habitants, 1910-2010*, novembre 2010, 32 p.

Sources principales

Pages 2 à 4 – AD 63* : fonds de l'abbaye de Beaumont, 50 H 48, chemise 33, acte traduit et commenté par Emmanuel GRÉLOIS ; 1 G 252 ; BEAUDOIN (Jacques), *Auvergne, Bourbonnais, Forez, sculpture flamboyante* ; RÉAU (Louis), *Iconographie de l'art chrétien*, 1957 ; DE REMACLE (Albert), *Armorial : familles d'Auvergne*, 1999 ; POURREYRON (Camille), *Le culte de Notre-Dame au diocèse de Clermont en Auvergne*, 1935 ; TOURETTE (Fabrice), *Cadres et structures de vie d'une communauté religieuse féminine à la fin du Moyen Âge : l'abbaye Saint-Pierre de Beaumont-lès-Clermont (milieu XII^e-milieu XV^e siècle)*, mémoire de Maîtrise, université de Clermont II, 2004.

Page 5 – AD 63 : 1 Q 95, 1 Q 437, 1 Q 1952 ; AMB** : 15 W 39.

Pages 6-12 – AD 63 : 2 O 2278, 33 Fi 32/21, 4 O 116, 5 V 10, 5 V 47, Q 116, Q 129, AMB : 15 W 42 ; Archives diocésaines, 3 F2 D, fonds de la paroisse de Beaumont, 1 E ; *La Semaine religieuse*, 13 décembre 1869, 1^{er} août 1874, 27 octobre 1877, 6 avril 1879, 12 février 1881, 20 décembre 1884, 11 février 1888 ; AURIOL (Anne-Marie), *Émile Thibaud et successeurs*, mémoire de DEA, université de Poitiers, 1997 ; BEAUDOIN (Jacques), *Les Croix du Massif central*, 1989 ; BOUILLET (Jean-Baptiste), *Nobiliaire d'Auvergne*, 1847 ; BRUGIERE (Daniel), *Au pied de l'oppidum de Gergovie, Pérignat-les-Sarliève*, 2006.

Pages 13-14 – Archives nationales : BB 30-402, BB 30-424 ; AD 63 : K 8 175, M 962, M 452, 2 O 626, 2 O 2272 ; AMB : 1 D 2, 1 D 3, 1 D 7, 1 D 8, 14 W 205, fonds Antoine Bonjean, 14 W 309 ; *L'Éclaircissement républicain*, 22 juin 1849 ; *Élections de 1869, documents à consulter, M. Burin-Desroziers [...] candidat officiel [...], la conduite de ce magistrat après le coup d'État 1851-52*, 1869 ; JURIE (Gilles), *L'impact du coup d'État du 2 décembre 1851 sur le mouvement républicain du Puy-de-Dôme (1848-1870)*, mémoire de DEA, université de Clermont I, 2001 ; VALENTIN (Jacques), « Les répercussions du coup d'État du 2 décembre 1851 dans le département du Puy-de-Dôme », *Revue d'Auvergne*, 1951.

Pages 15-16 – AD 63 : M 1495/1 ; AMB : 1 D 3 ; *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 9-10 mai 1870 et 30 juillet 1870.

Page 17 – *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 22 juin 1903 et 23 mai 1904 ; BENNET (Jean), *Biographies de personnalités mutualistes*, 1987.

Page 18-19 – Bibliothèque du Patrimoine, Clermont Communauté, GRA 1017 ; *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 11 et 15 juillet 1862, 24 mai 1863, 22 juin 1863 ; *Exposition de Clermont-Ferrand, notices des tableaux [...]*, mai et juin 1863 ; *Le Monde chrétien illustré*, n° 2, août 1864 ; BONJEAN (Antoine), *Beaumont à travers l'histoire, 1947-1951* ; CORMONT (Charles-Léopold), *Voyages de leurs majestés impériales en Auvergne*, 1862 ; CREGUT (Régis), *Voyage de l'empereur et de l'impératrice en Auvergne*, 1921 ; GRENOUILLER (Jean-François), *Deux peintres, Benoît-Alexandre Grellet, François Grellet et le milieu artistique*, Thèse de III^e cycle, université de Grenoble, 1982 ; RIBEYRE (Félix), *L'Empereur et l'Impératrice en Auvergne*, 1862 ; *Bulletin de l'association du site de Gergovie*, juillet 2011.

Page 20 – AMB : 1 D 3 et dossiers « sapeurs pompiers » non inventoriés ; *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 11 juin 1865 ; BONNEFOY (Georges), *Histoire de l'administration civile dans la province d'Auvergne et le département du Puy-de-Dôme*, 1895-1902.

Page 21 – AD 63 : 4 T 69, 1396 W 164 ; AMB : 1 D 3, 1 D 4, 1 D 5 ; *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 13 et 16-17 mai 1870 ; *Le Petit Clermontois*, 27 juin 1886.

Page 22-23 – AMB : 1 D 5, 1 D 7, 15 W 43 ; *Bulletin municipal de Beaumont*, n° 12, 13, 18, 19 et 21, 1946-1947 ; *La Liberté*, 14-15 juillet 1947 ; CHALCHAT (Ginette), *Les Monuments aux morts des deux guerres mondiales dans le département du Puy-de-Dôme*, Thèse de III^e cycle, université de Clermont II, 1982.

Page 24 – AMB : 1 W 27, 14 W 95 ; « Raymond Coulon, le père des géants », *Un, Deux... quatre Auvergne*, avril 1997.

*Archives départementales du Puy-de-Dôme ; **Archives municipales de Beaumont.

Familiers ou insolites,
Beaumont (Puy-de-Dôme), quelques objets d'art et d'histoire

« *Objets inanimés, avez-vous donc une âme ?* » s'interrogeait Lamartine.
À défaut d'en découvrir une, cette brochure présente des objets qui ouvrent
des fenêtres sur la petite et la grande histoire de Beaumont.



Familiers ou insolites, Beaumont (Puy-de-Dôme), quelques objets d'art et d'histoire
Textes et photographies de Christophe LAURENT (sauf mention contraire)
Maquette : MATIÈRE GRISE - Impression : Imprimerie des Dômes

Édition, diffusion, renseignements
Mairie de Beaumont, rue de l'Hôtel-de-Ville, 63110 Beaumont, France
04 73 28 88 00 - www.beaumont63.fr - service-communication@beaumont63.fr
Dépôt légal septembre 2012 - Tirage 5 000 exemplaires
ISBN 2-9522833-6-2

Acte public gratuit de la Commune de Beaumont ; cet ouvrage ne peut être vendu.